

CTETA

Conducteur de Travaux en Entreprise de Travaux Agricoles

Formation par Alternance - en contrat de professionnalisation

CONDITION D'ADMISSION - DÉROULEMENT

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau IV en agriculture.
- Salariés agricoles en poste pour toute ou partie de la formation.
- Formation en contrat de professionnalisation - (autres cas à étudier) sur 18 mois avec 650h de formation en centre (en période creuse d'activité des entreprises).

OBJECTIFS

- Gérer les chantiers de travaux agricoles.
- Organiser et contrôler les équipes et coordonner les prestations de service réalisées pour les clients.
- Contrôler la conformité des travaux réalisés avec la commande du client.
- Préparer les devis et les bons de travaux, analyser des coûts.
- Mettre en œuvre la prospection et la commercialisation des travaux et services de l'entreprise.
- S'assurer du respect des règles et consignes relatives à l'hygiène, à la sécurité, à l'environnement et à la réglementation de la circulation des engins.

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Chef de chantier agricole.
- Assistant de gestion d'entreprise de travaux agricoles.
- Cette formation peut être une étape avant la reprise ou la création d'une entreprise.



Antenne
CFA

22, rue de la Baritauderie
BP 75 - 79302 BRESSUIRE Cedex
Tél 05.49.74.06.44
Fax 05.49.65.86.78
E-mail : mfr.sevreur@mfr.asso.fr
www.sevreur.eu